

N° de l'invitation :  
5P420-21-0348/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Kirsten Sage

Ver.02.09.2022

N° de référence du client :  
N/A

Titre :  
Facilitateur – Mobilisation externe nationale sur l'intendance autochtone – Agence  
Parcs Canada

## ANNEXE B

### BASE DE PAIEMENT

**\*\* A compléter par le soumissionnaire \*\***

#### Exigences concernant la soumission financière

- (a) Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.
- (b) Le soumissionnaire doit fournir sa soumission financière conformément à la Base de paiement.
- (c) Tous les prix sont en dollars canadiens, FAB destination.
- (d) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.
- (e) Prix total combiné évalué estimatif de la soumission :

Pour les besoins de l'évaluation, le prix évalué de la soumission sera le total combiné des tableaux « A » au « D ».

#### 1. Prix unitaire(s) ferme(s) – services requis

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, en incluant, sans toutefois s'y limiter, tous les frais professionnels, toutes les dépenses et ainsi que les coûts administratifs liés au projet pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'Annexe A – Énoncé des travaux.

No de l'article	Description	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (s) ferme (s) (PU)	Total calculé (QE x PU)
1.1	Planification de réunions sur la <b>mobilisation virtuelle</b> et participation à celles-ci, comme décrit à l'annexe A – Énoncé des travaux	Par réunion	85	\$	\$
1.2	Planification de réunions sur la <b>mobilisation en personne</b> et participation à celles-ci, comme décrit à l'annexe A – Énoncé des travaux	Per Meeting	15	\$	\$
1.3	Nombre de jours en déplacement pour participer aux réunions en personne	Par jour	20	\$	\$
1.4	Rapport mensuel sur la mobilisation	Par rapport mensuel	14	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-21-0348/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Kirsten Sage

Ver.02.09.2022

N° de référence du client :  
N/A

Titre :  
Facilitateur – Mobilisation externe nationale sur l'intendance autochtone – Agence  
Parcs Canada

1.5	Rapport final sur la mobilisation pour le 1 <sup>er</sup> cycle	Par rapport	1	\$	\$
1.6	Rapport final sur la mobilisation pour le 2 <sup>e</sup> cycle	Par rapport	1	\$	\$
1.7	Document final sur le contenu des discussions tenues lors des séances	Par rapport	1	\$	\$
1.8	Séances internes et rapport sur la planification et les leçons retenues	Par rapport	1	\$	\$
A	<b>Prix unitaire(s) ferme(s) total estimatif combiné de la soumission</b> (excluant les taxes applicables)				\$

## 2. Prix unitaire(s) ferme(s) – services sur demande

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, en incluant, sans toutefois s'y limiter, tous les frais professionnels, toutes les dépenses et ainsi que les coûts administratifs liés au projet pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'*Annexe A – Énoncé des travaux*.

No de l'article	Description	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (s) ferme (s) (PU)	Total calculé (QE x PU)
2.1	Services supplémentaires selon les besoins	Par heure	450	\$	\$
B	<b>Prix unitaire(s) ferme(s) total estimatif combiné de la soumission</b> (excluant les taxes applicables)				\$

## 3. Frais de déplacement et de subsistance – Directive sur les voyages du Conseil national mixte

L'entrepreneur obtiendra un remboursement des frais de déplacement et de subsistance autorisés, raisonnablement et correctement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans provision pour les profits ou frais généraux, conformément à l'indemnité de repas et de faux frais prévue aux appendices C et D de la [Directive sur les voyages](#) du Conseil national mixte et aux autres dispositions de la directive s'appliquant aux *voyageurs* plutôt qu'aux *employés*.

Les dépenses de déplacement et de subsistance doivent être autorisées par le responsable du projet.

Tous les paiements sont assujettis à un audit gouvernemental.

C	<b>Frais de déplacement et de subsistance</b> (excluant les taxes applicables)	<b>40 000,00 \$</b>
---	---	---------------------

N° de l'invitation :  
5P420-21-0348/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Kirsten Sage

Ver.02.09.2022

N° de référence du client :  
N/A

Titre :  
Facilitateur – Mobilisation externe nationale sur l'intendance autochtone – Agence  
Parcs Canada

#### 4. Limitation des dépenses – Soutien financier aux participants

L'entrepreneur sera remboursé pour les paiements effectués aux participants conformément à la section D. de l'annexe A – Énoncé des travaux, dans le cadre de l'exécution des travaux.

<b>Soutien financier aux participants</b>				
<b>Description</b>		<b>Taux de pourcentage ferme</b>	<b>Valeur de coût estimative</b>	<b>Total calculé estimé</b>
		<b>(a)</b>	<b>(b)</b>	<b>[1 + (a)] x (b)</b>
<b>Exemple</b>		5 % = 0,05	175 000,00 \$	183 750,00 \$
<b>4.1</b>	Pour les frais administratifs et les déboursés pour le soutien aux participants	%	175 000,00	\$
<b>D</b>	<b>Total estimé</b> (excluant les taxes applicables)			\$

#### 5. Prix total estimative combine évalué de la soumission

Le prix total évalué est la somme des totaux partiels du tableau A et du tableau D.

<b>PRIX TOTAL ESTIMATIF COMBINÉ ÉVALUÉ</b> <b>(A + B + C + D)</b> <b>(taxes applicables en sus)</b>	\$
---	----

#### Remarques :

- (a) Les coûts non définis ne seront pas autorisés en vertu du contrat, sauf si des modifications sont apportées aux exigences associées à la réalisation des travaux et si une modification au contrat est approuvée par l'autorité contractante.
- (b) Les conditions de paiements supplémentaires ne s'appliqueront pas au présent contrat.
- (c) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.